

Inscription à l'examen professionnel pour l'accès au corps des Attachés d'Administration de l'Etat

ADMINISTRATIF

CARRIÈRE ET RÉMUNÉRATION



Examen professionnel pour l'accès au corps des Attachés d'Administration

- 17 mai 2022 : Ouverture des inscriptions
- 16 juin 2022 : Date limite des inscriptions à minuit



L'accès au serveur pour l'inscription à l'examen professionnel pour l'accès au corps des Attachés d'Administration de l'Etat au titre de l'année 2022 au MAA est ouvert. Quelques éléments clé comme les dates inscription, épreuves RAEP, les liens pour télécharger la documentation et se préparer la note de service.

Examen professionnel pour l'accès au corps des Attachés d'Administration de l'Etat au titre de l'année 2022 au MAA.

Quelques éléments clé :

1 épreuve écrite d'admissibilité, puis 1 épreuve orale d'admission avec appui d'un dossier RAEP pour les candidats déclarés admissibles.

- **17 mai 2022** : Ouverture des inscriptions sur le serveur à l'adresse <https://www.concours.agriculture.gouv.fr/>
- **16 juin 2022** : Date limite des inscriptions à minuit (heure de Paris)
- **30 juin 2022** : Date limite de dépôt des pièces justificatives
- **22 septembre 2022** : Date de l'épreuve écrite

Pour les candidats déclarés admissibles à l'issue de l'épreuve écrite :

- **7 novembre 2022** : Date limite d'envoi des dossiers RAEP (reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle) sur le site <https://www.concours.agriculture.gouv.fr/>
- **A partir du 5 décembre 2022** à Paris : épreuve orale pour les candidats déclarés admissibles

Cet examen professionnel est ouvert aux fonctionnaires de l'État appartenant à un corps régi par les dispositions du décret du 18 novembre 1994 ou par celles de décret du 19 mars 2010, sous réserve qu'ils appartiennent à une administration relevant du ministre organisant cet examen professionnel.

*Les intéressés doivent justifier **au 1er janvier 2022 d'au moins six années de services publics dans un corps ou cadre d'emplois de catégorie B** ou de niveau équivalent.*

Toute la documentation est téléchargeable à cette adresse :

https://maa.concours-examens.fr/atplus/PAGE_CAENDRIER.php

Note de service SG/SRH/SDDPRS/2022-368 :

<https://maa.concours-examens.fr/atplus/FileLoadToBufferDoc.php?LoadFileName=2022-AAE-1-Note%20de%20service%20AAE%202022.pdf&mode=Documentation&LoadFileSaveAs=2022-AAE-1-Note%20de%20service%20AAE%202022.pdf>